

Carte d'identité

Les landes de la Sanadie se trouvent aux confins de la Haute-Vienne à la limite avec le département de la Charente. Ce site fait partie du réseau de landes du Sud-ouest des Monts de Blond, qui est le plus grand réseau de landes de basse altitude de ce département. Ce bien de section de 11 hectares, des habitants de la Puelle commune de Nouic, se situe à proximité de deux sites déjà gérés par le Conservatoire (les Grandes landes et la Butte de Frochet). Ces caractéristiques écologiques viennent renforcer la diversité de milieux landicoles gérés par le CEN Limousin dans cette partie de la région. Avant l'intervention du CEN Limousin cette lande était fortement dégradée par le développement de la Fougère aigle. Les landes de la Sanadie sont entourées à l'ouest et au nord par des milieux agricoles, par contre vers l'est se situe un massif forestier constitué essentiellement de plantations de résineux. Les landes de la Borderie sur le département de la Charente sont gérées par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes à quelques centaines de mètres au sud-est.



N° de la carte IGN au 1/25000 : 1930-E

Statut et réglementation

Le site ne bénéficie d'aucun mode de protection réglementaire, il fait partie d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type II, appelée landes et bois de la Butte de Frochet et classée en 1986. Elle couvre le site en lui-même et d'autres espaces de landes situés sur la même ligne de crête et elle s'étend sur 244 ha.



Partenaires financiers



Les richesses du site

Les landes de la Sanadie se développent sur un substrat argileux compacté, caractéristique qui va agir grandement sur les formations végétales qui y croissent. Durant les périodes pluvieuses les argiles imperméables se gorgent d'eau rendant le terrain fortement détrempé, des suintements temporaires apparaissent dans les secteurs faiblement pentus. En été, les argiles se dessèchent et deviennent très compactes.



Ajonc nain

Ces processus d'engorgement et dessiccation sont favorables à des végétaux peu exigeants et très résistants comme les plantes qui constituent les landes.

Ainsi, la végétation landicole qui s'y développe est caractérisée par une lande mésophile d'influence thermo-atlantique. Les espèces composant le cortège sont la Bruyère à balais (*Erica scoparia*), la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), l'Ajonc nain (*Ulex minor*), la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), la Molinie (*Molinia caerulea*). Ce type de lande se trouve en limite orientale de répartition dans ce secteur géographique du Limousin. La micro-topographie au sein du site entraîne une diversification d'habitats intéressante. Les dépressions dans lesquelles l'eau stagne permettent le développe-



La Bruyère cendrée



ment de formation para-tourbeuse dominée par les Sphaignes. Les affleurements argileux sont colonisés par des communautés de joncs annuels dont certains sont peu connus dans la région comme le Jonc des marécages (*Juncus tenageia*).

Néanmoins, le site est fortement dégradé par la colonisation par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Cette espèce sociale a envahi la majeure partie des formations de la lande et entraîne la disparition des espèces caractéristiques de la lande. La dominance actuelle de la Fougère aigle amoindrit l'intérêt en termes de biodiversité du site.

L'emplacement de site de la Sanadie et son calme (peu d'activité humaine) en font un lieu privilégié de quiétude pour la faune des environs. Les secteurs de fourrés sont très utilisés par les oiseaux notamment en période hivernale comme lieu de dortoir. La lande est parcourue par le gibier et il est à noter qu'un cerf y avait son lieu de villégiature postnuptiale.

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics...). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

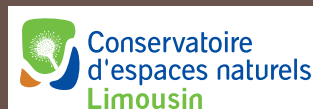
Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée. Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage...). Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public. Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.



Lande de la Sanadie

Nouic, 87



Fiche de site

147

Le CEN Limousin est membre de :

